ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

LA STAR TESTE LE BUS ÉLECTRIQUE

Agitatrice d'idées et consciente de la nécessité de rouler plus propre face au[x] de la loi sur la Transition énergique, la Star a mis en place en test ce lundi 10 septembre un bus 100% électrique, sous l'impulsion de Roannais Agglomération et de son président Yves Nicolin ainsi que de son partenaire Transdev. Une nouvelle étape franchie après le fameux bus roulant au gaz naturel testé sur les lignes 1, 2 et 3 fin mai.

Publié le 11 septembre 2018

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils

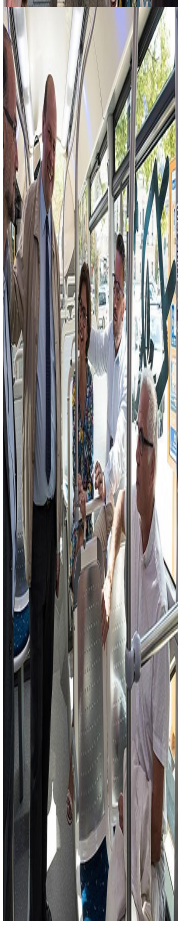

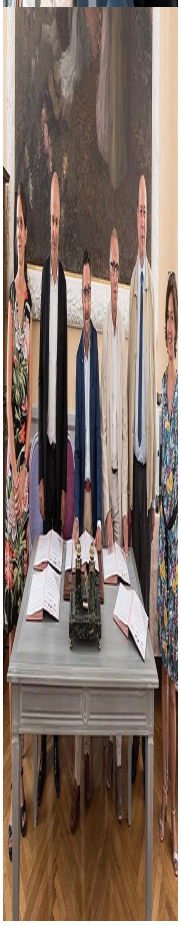

Un bus électrique n’engendre

aucune émission de gaz à effet de serre, réduit les coûts et la pollution sonore en ville

Les Roannais pourront profiter de ce nouveau bus (Heuliez GX Elec) sur :

- **la ligne 1** - les 11 et 18 septembre;
- **la ligne 2** - les 10, 12 et 17 septembre;
- **la ligne 3** - les 13 et 14 septembre.

L'occasion d'en apprécier tout le confort : absence de nuisances sonores et vibrations ; souplesse et douceur de l'accélération.

Roannais Agglomération et la Star réfléchissent en effet pour un investissement plus important dans des bus 100% électriques. « *Nous avons l'ambition lors de notre prochain mandat de changer tout notre parc, de changer une trentaine de bus au gasoil en véhicules propres électriques*, explique Yves Nicolin. *C'est un gros investissement et c'est pour cela que nous sommes en phase de test.* »

Dans ce cadre, le président de Roannais Agglomération se rendra aussi dans les prochaines semaines à Amsterdam, ville référence en matière de transport en commun électrique. « *L'objectif est de voir des bus en fonctionnement en totalité sur une ville importante, voir surtout le système de recharge. Car qui dit bus électrique dit rechargement ! Il ne s'agit pas seulement d'acheter des bus mais aussi d'avoir un système de recharge performant. Il en existe plusieurs types. Il y en a un particulier à Amsterdam qu'on souhaite voir avec notre partenaire Transdev* », conclut le président de Roannais

Agglomération.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE